

Le rapporteur de discours comme médiateur, vulgarisateur et instructeur.

Joseph Adjé ANOH
 Université Alassane Ouattara
 anohjoe@yahoo.fr

Entendu comme sujet organisateur et responsable de l'acte du langage, le rapporteur dont je est la manifestation la plus achevée, se présente comme le pivot du processus de rapport de discours dans l'acte d'énonciation en train de se faire. Si dans l'imagerie populaire, le substantif rapporteur est affecté de valeurs péjoratives, cela n'est pas le cas en linguistique énonciative où le rapporteur apparaît comme un sujet animateur, un chef d'orchestre aux fonctions multiples dans tout échange verbal.

La présente analyse se propose, dans une démarche tripartite, de montrer dans quelle mesure le rapporteur est à la fois médium, facilitateur entre un auteur et un lecteur mais aussi et surtout un vulgarisateur et un instructeur à partir des dires de l'autre et quelque fois de ces propres dires. Avant d'y arriver, que faut-il entendre par rapporteur dans la problématique du discours rapporté ?

1. Le rapporteur : une terminologie pluridimensionnelle

Dans la problématique du discours rapporté (désormais DR), il est souvent question de Rapporteur entendu comme celui qui rapporte les mots ou les dires de l'autre. Rapporter un discours consistant, selon les mots de Mikhaïl BATHINE, à « introduire de discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation »¹

Soit l'exemple 1 que voici :

(1)[Et puis... et puis vous avez crié : « Vive la République du Golfe ! Vive la lutte pour le peuple, la lutte contre le communisme international, le combat pour la liberté ! »]
 (Ahmadou Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998 : 275)

En (1), l'énonciateur introduit les propos du co-énonciateur (au sens culiolien² du terme) désigné par *vous* dans son énonciation en train de se faire. Cette autre énonciation est d'ailleurs mise entre guillemets par l'énonciateur pour signifier qu'il n'en est pas le responsable mais qu'il ne fait que la rapporter. De ce point de vue, le rapporteur n'est rien

¹Mikhaïl BATHINE, *Le Marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1977, p 161

² Antoine CULIOLI, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1* Paris, Ophrys, 2000, p 39

d'autre qu'un énonciateur-rapporteur, c'est-à-dire, un énonciateur qui introduit les dires de l'autre dans son énonciation en cours. L'énonciateur étant, comme le précisent Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, « l'instance dont *je* est la trace, impliquée par l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte ».³

Dans les faits, cependant, le terme rapporter suggère plus que ce qu'il ne laisse entrevoir.

1.1. Rapporter comme représenter, reproduire

Le rapporteur, dans le cadre du DR, peut être appréhendé comme tout énonciateur qui, dans son énonciation en cours, fait de la place au(x) mot(s) ou parole(s) d'un autre. Ces mots ou paroles peuvent être les siennes énoncés antérieurement. Toutefois, au-delà de cette acception de base, il est à noter que rapporter un discours revient aussi à le représenter, à le reproduire.

Pour les polyphonistes scandinaves tels que Henning NØLKE⁴ et Alain RABATEL⁵, rapporter c'est « représenter ». Pour eux, en effet, *rapporter* consiste à « re-présenter », c'est-à-dire présenter de nouveau un discours existant dans son énonciation en cours. Henning NØLKE ne dit pas autre chose quand il affirme qu' « On parlera de discours représenté lorsque le locuteur fait apparaître le discours produit par un autre locuteur (sa voix ou sa pensée) en le représentant dans sa propre énonciation »⁶.

En rapportant, en effet, le rapporteur rend « présent », il « actualise » des propos qui ont été tenus antérieurement. D'où l'idée de reprise suggérée par le verbe « reproduire ». Pour s'en convaincre il importe de considérer l'exemple(2) suivant :

(2)[Les nuages de mauvais augure continuèrent à s'amonceler au-dessus de la tête du « vieux ».

C'est à cette époque que tomba la déclaration du président Mitterrand à la Baule : « L'aide de la France ira en priorité aux chefs d'Etat qui promouvront la démocratie dans leurs pays. »]

(Ahmadou Kourouma, *Quand on refuse on dit non*, 2004 : 97)

³Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris Seuil, 2002, p 224

⁴Henning NØLKE, FLØTTUM, Coco NORÉN, *ScaPoLine la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004, p 57

⁵Alain RABATEL, « Effacement énonciatif et discours rapporté », in *Langages* 156, décembre 2004, p 68

⁶Henning NØLKE, FLØTTUM, Coco NORÉN, *Ibidem*

En (2), le narrateur rapporte les dires du Président français François Mitterrand prononcés à la Baule, en 1990, lors du sommet « France-Afrique ». Ces dires sont le fait d'une énonciation particulière. D'ailleurs, l'on sait peu de choses sur tout ce qui a été dit et sur leur déroulement. Les quelques indications référentielles sur l'auteur de la citation, le lieu et le contexte général, sont les seuls repères pouvant conduire à l'énonciation originelle dont sont extraits les dires rapportés par le narrateur. Ces paroles rapportées proviennent d'une énonciation unique. En les rapportant dans ce roman paru en 2004, soit 14 ans après leur énonciation, Kourouma, par l'entremise du narrateur, les re-produit. Il les remet de nouveau en selle en les insérant dans une nouvelle énonciation, dans un contexte nouveau. Le faisant, il les actualise. Il les régénère. Ici, rapporter consiste à reproduire ou devient reproduire.

Rapporter un discours consiste aussi à le traduire et à l'interpréter.

1.2. Rapporter comme traduire et interpréter

En rapportant les dires d'autrui, le rapporteur se retrouve parfois à les traduire et les interpréter. Le rapporteur, dans ce cas, ne fait que traduire les dires d'une langue à l'autre comme cela apparaît dans l'exemple (3) ci-dessous.

(3)[Le Blanc a annoncé quelque chose d'important.
- Important et nombreux, ajouta le griot.
- Le Blanc a dit que les prestations ont réussi, mais qu'elles ne sont rien ; rien que la croupe d'un éléphant.] (Ahmadou Kourouma, *Monnè, outrages et défis*, 1990, p 57)

Dans ce court échange, l'interprète rapporte les propos du capitaine Blanc au roi Djigui et à ses sujets. Les propos du capitaine Blanc étant en français, l'interprète essaie de les traduire en malinké la langue locale. Mieux, d'un point de vue purement syntaxique, « le Blanc a dit que » introduit un discours indirect qui est une variante morphosyntaxique du discours direct. Ici, la conjonction *que* est un marqueur de subordination qui apparaît, *ipso facto*, comme la marque d'une opération de traduction comportant, selon Jacqueline Authier-Revuz, un « décodage et [un] réencodage ». ⁷ Parle truchement du discours indirect, l'interprète rapporte à la fois les propos du Blanc en traduisant ses paroles d'une langue étrangère à une langue autochtone.

⁷Jacqueline AUTHIER-REVUZ, *Les formes de discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés*, Paris, DRLAV n° 17, 1978, p 63

Quel que soit le sens que peut prendre le verbe rapporter, il importe de noter qu'en rapportant le discours, le rapporteur ne fait pas que rapporter stricto sensu. Le faisant, il assure non seulement une médiation mais fait surtout de la vulgarisation.

2. Le rapporteur, un médiateur vulgarisateur qui instruit

L'allusion à la médiation et à la vulgarisation dans le cadre du discours rapporté peut paraître surprenante, à première vue. Pourtant, en observant de près, l'on s'aperçoit que tout rapporteur est d'abord et avant tout un médiateur.

2.1. Le rapporteur, un médiateur

Le substantif médiateur désigne, selon Josette REY-DEBOVE et Alain REY, toute « personne qui s'entremet pour faciliter un accord entre deux ou plusieurs personnes ou partis. Le médiateur est un arbitre, un conciliateur, un intermédiaire, un négociateur ». ⁸

Bien entendu, il importe de retenir, du terme médiateur, dans le cadre de la présente étude, le sens d'« intermédiaire ». Le rapporteur est ainsi un médiateur, c'est-à-dire, un énonciateur qui, en rapportant les dires d'autrui, se place, par ce fait même, entre cet énonciateur et le destinataire du discours rapporté. En témoigne l'exemple 4 suivant.

(4)[Pour attirer la main-d'œuvre vers son pays il (Félix Houphouët-Boigny) proclama haut et fort quela terre ivoirienne appartenait à l'État ivoirien et à personne d'autre. Et cette terre appartiendrait définitivement à celui qui la mettrait en valeur.]

(Ahmadou Kourouma, *Quand on refuse on dit non*, 2004 : 89)

Dans une séquence comme celle-là, le narrateur rapporte les propos de l'ex-président Félix Houphouët-Boigny sous forme de discours indirect. En affectant une lettre alphabétique à chaque pôle de cette communication, on aura le schéma ci-après :

A B C

Désignons l'auteur des dires rapportés par la lettre A, le rapporteur par B et le destinataire du discours rapporté par la lettre C. Le rapporteur B est le trait d'union entre l'auteur des dires rapportés A et le destinataire du discours rapporté C (désormais

⁸Josette REY-DEBOVE, Alain REY, Le Petit Robert. *Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française*, Paris, nouvelle édition millésime, 2012, p 1561

*rapportaire*⁹). Le rapporteur B permet, en effet, à un auteur absent Ad'entrer en contact et de communiquer avec un lecteur présent C. De ce point de vue, le rapporteur B sert de médiateur. Il est le trait d'union entre un auteur A, ici, Félix Houphouët-Boigny, et un rapportaire C, ici tout lecteur éventuel de ce passage de *Quand on refuse on dit non*. Le rapporteur permet ainsi à l'auteur et au rapportaire d'entrer en communication même si cette communication n'est pas directe. En lisant ce passage, le lecteur ne peut pas ne pas penser à l'auteur quand bien même ce dernier n'est physiquement pas présent au moment de la lecture de ses dires.

Comme médiateur, le rapporteur met donc en rapport un auteur et ses dires et deux situations d'énonciation.

L'analyse qui vient d'être faite reste valable dans tout processus de discours rapporté. On pourrait, toutefois, émettre des observations en ce qui concerne des cas où le rapporteur rapporte ses propres dires comme en (5)

(5)[« J'ai souvent dit, et je le répète, que l'on ne peut se satisfaire d'un modèle simplifié du langage ramené à une boîte noire entre un émetteur et un récepteur qui, comme leur nom l'indique, tout à tour émettent et reçoivent. »¹⁰]

L'énonciateur (*Je*) rapporte ses propres dires proférés antérieurement dans son énonciation en cours. Contrairement à la situation précédente, ici, l'énonciateur-rapporteur est l'auteur des propos rapportés. Il est médiateur de son propre discours comme dans un monologue intérieur. Le discours qui vient après la conjonction *que* à savoir « l'on ne peut se satisfaire d'un modèle simplifié du langage ramené à une boîte noire entre un émetteur et un récepteur qui, comme leur nom l'indique, tout à tour émettent et reçoivent » n'est pas un discours nouveau. L'auteur a, en effet, l'habitude de tenir de tels propos. D'où la proposition introductive « j'ai souvent dit et je le répète ». Ce qui est nouveau, en revanche, réside dans le fait que le rapporteur rapporte ses propres dires.

Le rapporteur de discours est un médiateur dans la mesure où il est le canal par lequel un discours (x) prononcé dans un contexte spatio-temporel (st) donné, transite pour parvenir à un auditeur ou un lecteur du fait d'une ré-énonciation. Il est médiateur parce qu'il sert d'intermédiaire. Une intermédiation qui passe nécessairement par l'introduction, la reproduction ou encore la re-présentation du discours de l'autre dans son propre discours en

⁹Sur le modèle des couples Destinateur-Destinataire ; Locuteur-Allocutaire ; Énonciateur-Énonciataire, par *Rapporteur*, je désigne celui à qui s'adresse le discours rapporté. Ce qui donnera naissance au couple Rapporteur-Rapportaire.

¹⁰Antoine CULIOLI, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage* Tome 2, Paris, Ophrys, 1999, p 11

cours. Dans ce jeu, il est important d'indiquer que l'auteur des dires originels ne participe pas intentionnellement au processus. Ici, tout part et tout renvoie au rapporteur-médiateur. Il est le véritable maître-d'ouvrage qui décide, à un moment donné de son énonciation en cours, de faire de la place à un autre énonciateur à travers ses propos tenus antérieurement. Ce discours autre est alors rapporté soit comme citation d'autorité en vue de soutenir une argumentation en cours, soit pour être mis en contradiction ou en dérision.

Même si l'intention première de l'énonciateur-rapporteur n'est pas de diffuser les dires autres, en rapportant les propos d'autrui dans son discours, il assure leur propagation d'une certaine manière.

2.2. Le rapporteur comme vulgarisateur

Vulgarisateur est un substantif tiré du mot latin vulgaris qui signifie vulgaire avec le sens de répandre (des connaissances) en mettant à la portée du grand public. Le vulgarisateur est par conséquent la personne qui, selon Josette REY-DEBOVE, Alain REY,¹¹ répand des connaissances, des habitudes.

Le vulgarisateur est aussi celui qui permet à un co-énonciateur de prendre connaissance ou qui lui transmet des paroles d'un autre soit en les reproduisant intégralement, soit en les résumant ou en les reformulant.

Dans les échanges verbaux les mots et/ou les discours de l'autre circulent ainsi en longueur de journée par le fait du rapporteur qui, en rapportant, rend public ces dits propos. Pour s'en convaincre, considérons l'exemple que voici :

(6)[Felix Houphouët-Boigny finit par se croire un prophète(...) Un de ses courtisans lui demanda un jour pourquoi il ne mettait pas par écrit à la disposition des intellectuels du monde entier ces pensées que tous admiraient « Ni Jésus-Christ ni Mohammed n'ont écrit de livres, répondit-il. Ils se sont contentés de parler en public et leur entourage a recueilli leurs pensées.

C'est à vous de capter ce que j'exprime. »]

(Ahmadou Kourouma, *Quand on refuse on dit non*, 2004 : 90)

En (6), la narratrice Fanta rapporte des propos attribués à l'ex-président Felix Houphouët-Boigny. Au-delà du simple rapport, il convient de noter que ces dires proférés dans un tout autre contexte et oubliés du grand public, reviennent ainsi en surface. Ces propos sont, désormais, mis à la disposition de la multitude. Pas seulement des contemporains mais de tous les âges qui, un jour, feront lecture de ce passage du roman.

¹¹Josette REY-DEBOVE, Alain REY, op. Cit. p 2747

En rapportant un discours, en le citant ou en le représentant, ce discours est actualisé et est rendu public. Il sort du contexte de production, de l'environnement restreint qui la vu naître, pour être replacé dans un autre contexte parfois plus étendu comme au niveau de l'exemple 6.

Quand, au cours d'une conférence, un chef d'état comme le Président américain fait une citation, les propos ainsi cités sont retransmis à une échelle planétaire et parviennent instantanément à une multitude de personnes par le fait des media.

Il en est de même pour le Professeur qui fait référence à un ouvrage ou qui cite un auteur pendant un enseignement magistral. Le faisant, il reprend les propos cités à son compte. Toutefois, derrière cette reprise, il y a le fait que les dires cités sont répandus voire portés à plusieurs personnes en même temps. Pour les unes ces propos peuvent constituer une véritable découverte. Pour les autres, en revanche, ils peuvent faire objet de redondance. En tout état de cause, le discours rapporté devient un discours vulgarisé, propagé voire popularisé tout en gardant un aspect instructif.

2.3. Le rapporteur comme instructeur

Le rapporteur est un instructeur, un pourvoyeur de connaissances. Le discours rapporté apparaît, dans bien des cas, comme un discours rare, un discours fondamental qui enrichit le rapporteur en relevant sa culture et son niveau. En réalité, il n'y a pas de discours rapporté neutre. De fait, le discours quel qu'il soit, cherche toujours à avoir un impact sur le destinataire. Cette partialité commence par le choix même de l'auteur cité et des mots de l'autre rapportés. Comme l'auditoire ou le destinataire, le rapporteur est traversé par la parole de l'autre, les idées reçues et les évidences de son époque. Si le choix de l'auteur cité et de ses propos en disent long sur le niveau et la culture du rapporteur, ils participent de l'instruction du rapporteur qui découvre ou redécouvre des mots nouveaux, des idées ou pensées nouvelles. Pour s'en convaincre, considérons la séquence que voici :

(7)[L'industriel américain Ford a dit : « on n'est pas un grand homme parce qu'on réalise soi-même ou par ce qu'on sait faire, mais par la qualité des personnes dont on sait s'entourer. » Houphouët-Boigny fut un grand homme durant les premières années de l'indépendance du pays.

(Ahmadou Kourouma, *Quand on refuse on dit non*, 2004 : 88)

Pour la plupart des lecteurs, ce discours attribué à Ford, apparaîtra comme un discours nouveau, un discours qu'ils rencontrent pour la toute première fois. Sans le vouloir, le rapporteur permet ainsi aux lecteurs potentiels de ces dires de Ford, d'enrichir leur connaissance et de s'instruire. Le rapporteur ne dispose d'aucune indication contextuelle précisant l'origine sinon les circonstances des dires, dans la mesure où le discours rapporté est

un acte d'extraction et de décontextualisation. Il a cependant, à sa disposition, une pensée dont il pourra s'en servir dans le cadre d'un échange futur. Dans la vie courante, en effet, on se réfère surtout à ce que disent les autres, on rapporte, on évoque et on discute leurs paroles ou opinions. En faisant sienne cette pensée de Ford, le rapportaire s'instruit, en enrichissant son niveau de connaissances. Ces propos de Ford interviennent dans un contexte argumentatif du fait qu'ils viennent appuyer une thèse. Selon cette thèse, Houphouët-Boigny fut un grand homme durant les premières années de l'indépendance de la Côte d'Ivoire parce qu'il s'est entouré de coopérants français plutôt que de donner la direction du pays à ses compatriotes noirs peu instruits et incapables de diriger un état moderne.

Les dires de Ford demeurent, toutefois, des paroles hétérogènes simulant une interaction en mettant au premier plan un personnage illustre.

On le voit, le rapporteur, dans bien des cas, apparaît comme un véritable instructeur qui, à partir du discours autre rapporté, participe de l'instruction du rapportaire. Il lui permet d'accroître son niveau de culture, en mettant en sa possession des connaissances ou idées nouvelles, dans le cadre d'un échange indirect, et, la plupart du temps, argumentatif. Cela est le propre du discours rapporté comme le soulignent Diane VINCENT et Sylvie DUBOIS en ces termes « le discours rapporté possède des propriétés narratives en tant que représentation d'un événement, mais l'acte sous-jacent est souvent argumentatif dans la mesure où il vient appuyer ou reproduire une thèse, ou encore déclencher une discussion. »¹²

De la présente étude, il ressort que rapporter un discours est un fait qui empiète sur plusieurs domaines. Au-delà des deux zones de prédilections identifiées par Marie Madeleine De Gaulmyn,¹³ à savoir, la réflexivité et la reformulation, rapporter un discours revient à entrer en médiation et permettre à un auteur et un lecteur de communiquer. Le discours rapporté entre également dans un processus de vulgarisation du fait qu'en rapportant, le rapporteur efface en partie ou en totalité le contexte originel de production des dires pour les réinsérer dans un contexte nouveau. Le faisant, le rapporteur rend public ce qui était plus ou moins dissimulé. Il répand la pensée ou l'idée d'un auteur à travers l'usage qu'il en fait sans toutefois sous-estimer l'image qu'il projette de lui-même dans le discours, image qui contribue puissamment à assurer sa crédibilité et son autorité comme l'a indiqué Ruth

¹² Diane VINCENT Sylvie DUBOIS, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche, 1997, p23

¹³ Marie-Madeleine de GAULMYN, « Grammaire du français parlé. Quelques remarques autour du discours rapporté », Actes du congrès de l'ANEFLE, A.M. JOUSSAUD et J. PETRISSANS (dir.), Grammaire et français langue étrangère, Grenoble, ANEFLE, p. 22

AMOSSY¹⁴. Il devient, dès lors, le maître de ces dires autres puisqu'il leur assigne une fonction nouvelle indépendante de celle qu'ils avaient au départ. Rapporтер un discours revient, enfin, à participer à l'instruction de l'autre. Le rapportaire ou le lecteur du discours rapporté apprend à travers la pensée ou l'idée qu'il découvre ou redécouvre. Avant de s'en servir, à son tour, il l'apprécie, la discute la sous pèse. Bref, il se l'approprie, s'en enrichit et s'en instruit. Le discours rapporté est finalement un acte énonciatif à haute portée argumentative et sociologique.

Bibliographie

AMOSSY Ruth, *L'Argumentation dans le discours*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 2009

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Les formes de discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés*, Paris, DRLAV n° 17, 1978

BATHINE Mikhaïl, *Le Marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1977

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris Seuil, 2002

CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage* Tome 2, Paris, Ophrys, 1999

CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, Tome 1* Paris, Ophrys, 2000,

GAULMYN Marie-Madeleine de, « Grammaire du français parlé. Quelques remarques autour du discours rapporté », Actes du congrès de l'ANEFLE, A.M. JOUSSAUD et J. PETRISSANS (dir.), Grammaire et français langue étrangère, Grenoble, ANEFLE, 1992

NØLKE Henning, FLØTTUM, NORÉN Coco, *ScaPoLine la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004

RABATEL Alain, « Effacement énonciatif et discours rapporté », in *Langages* 156, décembre 2004

REY-DEBOVE Josette, REY Alain Le Petit Robert. *Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française*, Paris, nouvelle édition millésime, 2012

VINCENT Diane DUBOIS Sylvie, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche, 1997

¹⁴Ruth AMOSSY, *L'Argumentation dans le discours*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2009, p 10